



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Rennes, le

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Section Kernevez- Ar C'Hoadig

RN165

Restructuration de l'échangeur de LOPERHET

D'un cout de 3,4M€ pour les travaux et de financée dans le cadre du CPER à hauteur de 50% pour l'Etat, 33,3% pour la Région Bretagne et 16,7% pour le Département du Finistère, l'opération de restructuration de l'échangeur de LOPERHET entre la VC03 et la RD165 va voir le lancement des travaux de terrassements, assainissement, chaussées à partir de fin aout - début septembre 2010. La maitrise d'ouvrage y est assurée par la DREAL Bretagne et la maitrise d'oeuvre par la DIROuest.

Cette opération consiste à la mise aux normes de l'échangeur d'Ar C'hoadig (LOPERHET) par modification du tracé des bretelles en les raccordant au réseau local par des giratoires pour éviter les prises à contre sens à partir du réseau local et en leur donnant une géométrie permettant d'effectuer les manœuvres de sortie depuis la RN165 ou d'insertion sur la RN165 dans des conditions optimales de sécurité. Le pont actuel sur la RN165 et servant d'ouvrage de franchissement est conservé et encadré par les deux giratoires. La nouvelle configuration de l'échangeur est du type «losange à lunettes». Cette mise aux normes est accompagnée de l'aménagement d'un itinéraire parallèle de désenclavement au sud, entre le giratoire sud en réutilisant une grande partie du tracé de la voie interne à la ZA du C'Hoadig et rejoignant la RD37 dans le secteur du Fogot ; il constitue un des tronçons de l'itinéraire de substitution à la RN165.

En préalable à ces travaux il a été possible d'observer sur le terrain des travaux de débroussaillage et l'implantation de piquets de chantiers.

Les travaux vont se dérouler en plusieurs étapes qui pourront éventuellement se chevaucher dans le temps :

-la première étape concerne l'aménagement de la partie nord de l'échangeur (coté DIRINON)

-la seconde étape concerne l'aménagement de la voie de désenclavement sud (ZA du C'hoadig)

-la troisième étape concerne l'aménagement de la partie sud de l'échangeur (coté LOPERHET).

Deux constructions se trouvant dans les emprises du projet seront démolies : une maison d'habitation située au niveau du Rond point sud et le hangar situé à proximité de ce même rond point.

L'aménagement prévoit également la construction d'un écran antibruit dans le quart sud du giratoire sud, d'une butte de terre antibruit en bord de RN au nord à l'emplacement des anciens

accès vers Landerneau et d'une butte de terre en bord sud de RN à l'emplacement des anciens accès vers Loperhet. Ces buttes de terre viendront protéger du bruit routier les habitations les plus proches de la RN, elles constitueront également un écran visuel facilitant la lecture des lieux ainsi modifiés. Les parties en remblais des deux bretelles du côté de Quimper viendront également contribuer à la réduction du bruit routier en provenance de la RN165,

L'aménagement prévoit également un système de collecte des eaux pluviales de la plateforme routière avec construction d'un bassin d'orage dans le secteur du Fogot.

Ces travaux s'accompagnent de restrictions de la circulation. Ainsi sur la RN les travaux de création des bretelles s'accompagneront de réduction ponctuelle de largeur de voie avec limitation de la vitesse.

Sur le réseau secondaire les modifications de profil (altimétrie), démolition et reconstruction de chaussées entraîneront des déviations de circulation automobile. Dans le cas général (bretelle fermée, chaussée secondaire en travaux) poids lourds et automobiles seront invités pour les accès vers LOPERHET ou DIRINON à se reporter vers les échangeurs voisins ; le pont de franchissement de la RN sera maintenu accessible autant que possible mais en fonction des travaux le trafic local sera invité à se reporter vers les ponts des échangeurs voisins. Malgré cela piétons et cyclistes seront autorisés, moyennant quels précautions vis-à-vis du chantier, à utiliser le pont pour traverser la RN165. Les usagers sont invités à se rapprocher de la Direction Interdépartementale des Routes Ouest (DIRO) pour prendre connaissance des conditions précises de circulation.

La mise en service de cet échangeur et envisagé pour avril 2011 avec une mise en service partielle pour la partie nord pour janvier 2011.

Contacts presse :

**Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Bretagne –
Mission Communication**

Marie-Paule ARNOULD – 02 99 33 42 11

Direction Interdépartementale des Routes Ouest (DIRO)

Mission communication

Jean-Yves Morlaix – 02 99 33 46 56